

Vivre à Néron

Flash n° 34 - janvier 2011

« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

Une maison bioclimatique à NÉRON



Lors de la modification du POS du 17 septembre 2009 certaines règles ont été assouplies notamment l'autorisation explicite des constructions écologiques comme les bâtiments basse consommation.

Extrait des articles U11 et IN11 « Sous réserve d'une bonne compatibilité avec le site, les élus ne veulent restreindre ni les projets contemporains ni le recours à de matériaux nouveaux ou à des techniques nouvelles (panneaux solaires, toiture végétalisée, bardage bois par exemple), cela pour permettre un développement plus durable : les élus veulent permettre des constructions qui s'inscrivent dans le Grenelle de l'environnement.

Emilie et Nicolas,

Comment vous est venu votre projet de maison en bois ?

Notre projet consiste à auto-construire une maison bioclimatique en ossature bois plateforme. Nous l'avons conçue en nous documentant par de nombreuses lectures, nos rencontres avec d'autres bâtisseurs et nos savoir-faire respectifs (architecte d'intérieur et menuisier-ébéniste), soit 2 ans de réflexion !

Notre démarche s'inscrit dans un vrai projet de vie : gagner un maximum d'autonomie énergétique et alimentaire (potager), pour limiter notre empreinte écologique et notre dépendance financière...

Nous souhaitons une maison saine, ouverte sur la nature, conviviale et tenions à la rendre accessible aux personnes handicapées. L'auto-construction est un choix lié à notre budget.

Pourquoi avoir choisi Néron, pour y construire votre maison ?

La conception bioclimatique d'une maison passe d'abord par le choix d'un terrain ; celui que nous avons trouvé à Néron, après 8 mois de recherche, correspond à beaucoup de nos critères : avec des vues privilégiées au Sud, un cadre arboré et bucolique, dans un coin calme, avec une gare proche (à une heure de Paris).

Avez-vous eu des difficultés pour l'obtention de votre permis de construire ?

Elle s'est très bien passée : obligatoire, mais pas forcément avec un architecte, car inutile pour une surface de planchers inférieure à 170m² (SHON), ce qui est cohérent avec l'auto-construction bioclimatique. Nous avons déposé notre demande le 13 novembre 2009 après avoir rencontré la DDE, Mme le maire de Néron et l'Architecte des Bâtiments de France (zone classée).

Malgré des pronostics pessimistes (6 mois), nous avons eu la validation le 18 janvier 2010. Le fait d'être architecte d'intérieur (= des plans clairs) aide quand même !

Donnez-nous quelques grands axes de conception bioclimatique de votre maison :

- la forme compacte du bâtiment (moins à chauffer, plus court à construire),
- de grandes baies vitrées au Sud pour maximiser les apports solaires ; aucune ouverture au Nord pour minimiser les déperditions thermiques et une seule à l'Ouest pour limiter les surchauffes l'été,
- des vitrages spécifiques à isolation thermique renforcée
- des débords de toiture, brise-soleil, pergola... pour éviter les surchauffes estivales,
- des masses importantes (une dalle béton, une toiture terrasse végétalisée...) pour corriger le peu d'inertie thermique d'une construction en bois.
- une isolation importante et rigoureuse (sans pont thermique)
- un « puits canadien » (35m de long et 1,5m de profondeur moyenne en pleine terre), afin de récupérer les calories ou la fraîcheur du sol, selon la saison)

Où en est actuellement la construction de votre maison ?

L'ossature (charpente comprise) est finie et l'isolation par l'extérieur quasi finie.

Les vitrages sont posés depuis un mois.

Nous sommes en train de monter notre poêle de masse afin de pouvoir réchauffer la structure (elle va encore bouger pendant 2-3 ans... car le bois est un matériau vivant). Prochaine étape, la pose du frein vapeur puis l'isolation intérieure avec l'insufflation de la ouate... Puis viendront l'électricité, la plomberie et enfin les revêtements intérieurs.

Si vous êtes intéressés et souhaitez voir par vous-même, n'hésitez pas à passer...ou allez voir notre blog :

<http://maison-bioclimatique-auto-construite.over-blog.com/>

Commission Travaux

VOIRIE



A la réunion de préparation de chantier du 21 octobre 2010, la société EUROVIA, attributaire du marché « Aménagement de sécurité des rues de Villiers et de Bouglainval », nous a informés de sa fermeture de 3 semaines, pour les congés de fin d'année.

Afin de ne pas laisser la rue de Bouglainval et la rue de Villiers en chantier, il a été décidé de réaliser l'aménagement de la rue de Bouglainval avant la fin de l'année 2010 (sauf en cas d'intempéries prolongées), car sa conception et sa réalisation sont plus simples à mettre en œuvre. Les travaux de la rue de Villiers seront effectués dès la rentrée 2011.

ECOLE

C'est au retour des vacances de la Toussaint que les enfants ont annexé, dans la joie et la bonne humeur, la nouvelle salle de classe et la salle informatique. Cette dernière permet à 24 élèves de travailler simultanément sur les 12 PC installés en réseau par Mr Favant, que nous remercions vivement.



L'installation dans ces nouveaux locaux ne met malheureusement pas un terme à la fin du chantier. En effet, lorsque les conditions météorologiques le permettront, la façade du nouveau bâtiment scolaire sera refaite, le terrain remis en état et la plantation d'une haie arbustive réalisée.

Conseil Municipal des Jeunes

L'engagement est une véritable mission ! L'élection des nouveaux membres a eu lieu le vendredi 10 décembre.

Cette année, le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 4 enfants représentatifs des différentes classes de CE, CM et 6^{ème}.

Toutes nos félicitations aux nouveaux élus : Louis Fizet (CE2), Jules Jovet (CM1), Marine Bourdeau (CM2) et Marie Coque (6^{ème}). Bravo à leurs familles pour avoir soutenu leurs candidatures.

Rappelons que ce Conseil Municipal des Jeunes a pour but d'intégrer les jeunes dans la vie municipale. Véritable lieu de discussions, d'idées, d'échanges, de réflexions et de propositions sur des sujets locaux. Le Conseil Municipal des Jeunes pourra ainsi découvrir le fonctionnement d'une assemblée et participer à de nombreuses visites !

Vendredi 14 janvier à 20h00, cette nouvelle équipe et leurs familles seront reçues en Mairie pour la cérémonie d'investiture ! Venez participer à cet événement unique ! A vos appareils !!!



Réseaux de communication

TNT

De nombreux dysfonctionnements ont été dénombrés chez les téléspectateurs de la Communauté de Communes depuis le passage à la TNT le 19 octobre dernier.

Au niveau de notre Commune nous sommes intervenus directement auprès du délégué régional Olivier Decard, par téléphone puis par mail afin de lui demander de trouver rapidement une solution.

Sa réponse restant évasive et ne nous apportant pas satisfaction, nous nous sommes rapprochés de notre conseiller général Mr Mallet. Ce dernier est intervenu directement auprès du président du CSA. Aux dernières nouvelles, les réglages nécessaires sur l'émetteur TNT de Coulombs devraient être

faits très prochainement. Nous suivons attentivement les suites données à ce problème, et ne manquerons pas d'intervenir à nouveau si aucune solution n'était trouvée rapidement.

INTERNET

Nous avons été informés des problèmes rencontrés par des internautes de la Commune, particulièrement sur les hameaux de Feucherolles et La Place, de la lenteur d'accès à internet, et pour certains d'entre eux, d'aucune possibilité d'accès.

Nous nous sommes rapprochés de la Communauté de Communes et de notre Conseiller Général, afin que des moyens efficaces soient pris pour remédier à cette situation inadmissible qui n'a que trop duré.

Manifestations prévues par l'A.P.E. jusqu'en avril 2011

L'année 2011 débutera par une vente de galettes des rois qui se déroulera à l'école dès la première semaine du mois de janvier. Les Néronnais pourront fêter l'épiphanie comme il se doit ! Une vente d'articles de puériculture et petite enfance (matériel et équipement bébés, vêtements, jouets, livres, etc.) aura lieu le dimanche 27 mars 2011, toute la journée, à la salle des fêtes de Néron.

Et notez dès à présent que les prochaines ventes de viennoiseries se dérouleront chaque vendredi précédant les vacances scolaires, soit le vendredi 18 février 2011 à 16h30 et le vendredi 15 avril 2011 à 16h30. Les sommes recueillies cette année permettront entre autres de renouveler le projet Danse

au Coeur pour une partie des élèves de l'école, articulé cette année autour des musiques de films, de participer au projet Ecole et Cinéma pour les élèves de GS-CP et CE1-CE2. Enfin, la table de ping-pong a besoin d'être restaurée : l'APE va pouvoir prendre en charge ce coût, voire l'acquisition d'une nouvelle table.

Vous pouvez encore rejoindre le groupe de l'APE si vous le souhaitez ; toutes les idées et bonnes volontés y seront bien accueillies !

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler directement Cyrille Grodzki, Président de l'APE, au 06.82.90.86.66 ou prendre contact avec un des membres bénévoles.

Association Néron Détente Loisirs

Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle année commence et bien sûr, les activités continuent. Nous vous proposons donc des séances de Gym le jeudi soir de 20h45 à 21h45 dans la salle polyvalente, avec comme professeur M^{elle} GLORIEUX Virginie.

Le Tarif est de 25€ mensuel par personne + une cotisation annuelle de 10€. Un certificat médical est obligatoire.

D'autre part, lors du Marché de Noël, seules les créatrices de l'atelier étaient présentes pour vous proposer leurs ouvrages. Nous vous attendons donc le samedi 15 janvier après-midi pour venir découvrir toutes leurs créations.

Pour adhérer à cet atelier, la cotisation est de 10€ par an, plus l'achat de votre matériel au fur et à mesure des ateliers.

La Présidente, Françoise LECOMTE ☎ 02.37.82.56.50

Association Néron Vie et Patrimoine



Néron Vie et Patrimoine a procédé à l'inauguration du tableau « Une scène de Saint-Léger » le 25 novembre dernier, en présence de Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, dont l'aide parlementaire a permis la restauration.

Ce tableau peint par Gambier en 1744 a été endommagé en 1882 lors d'un incendie, puis déplacé en 1886 et remplacé alors par une statue du Christ. Il retrouve ainsi sa place

124 ans plus tard.

Il reste encore de nombreux ouvrages à restaurer (vitraux, plusieurs statues dont celle de Saint-Léger, peintures murales, boiseries) et nous avons absolument besoin de votre soutien, de vos idées. Nous comptons donc sur votre présence lors de notre assemblée générale, qui aura lieu le jeudi 27 janvier 2011.



CALENDRIER 1^{er} SEMESTRE DES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS

08 janvier	NERONNAISE	GALETTE DES ROIS
15 janvier	NDL	ATELIER CREATIF
20 janvier	NERONNAISE	TOURNOI DE BELOTE
26 janvier	NVP	AG NVP
29 janvier	NDL	ATELIER CREATIF
10 février	NERONNAISE	AG NERONNAISE
12 février	NDL	ATELIER CREATIF
24 février	NERONNAISE	BANQUET ANNUEL
26 février	NDL	ATELIER CREATIF
12 mars	NDL	ATELIER CREATIF
13 mars	NDL	CARNAVAL
17 mars	NERONNAISE	TOURNOI DE BELOTE
19 mars	CACPN	REPAS DE CHASSE
26 mars	NDL	ATELIER CREATIF
27 mars	APE	BOURSE PETITE ENFANCE
AVRIL	NERONNAISE	SORTIE A VOIR
09 avril	NDL	ATELIER CREATIF
23 avril	NDL	ATELIER CREATIF
05 mai	NERONNAISE	TOURNOI DE BELOTE
07 mai	NDL	ATELIER CREATIF
14-15 mai	NVP	CONCERT EGLISE
21 mai	NDL	ATELIER CREATIF
21 mai	APE	FETE DU SPORT
22 mai	NDL	BOURSE AUX LIVRES
26 mai	NERONNAISE	FETES DES MERES ET DES PERES

Etat civil



Nos condoléances aux familles pour le décès :
JOSSE JEAN, 16 décembre 2010, décédé à l'âge de 84 ans

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX 1ER SEMESTRE 2011

vendredi 14 Janvier

Vendredi 29 Avril

vendredi 18 Février

Vendredi 27 Mail

Jeudi 31 Mars

Vendredi 17 Juin



CÉRÉMONIE DES VŒUX LE 28 JANVIER 2011

À 20H 30 SALLE POLYVALENTE

Et pour bien commencer l'année, quelques idées de verrines...

Verrines de lentilles roses à l'indienne

Ingrédients

2 oignons rouges hachés

1 cuil.soupe d'huile

200 g de lentilles corail

1 tomate concassée

20 cl lait de coco

1 cuil. Café de garam masala *

* mélange d'épices : cumin, cardamome, cannelle et poivre

Recette

• Faites blondir les oignons dans un peu d'huile.

• Verser les lentilles dans une casserole avec les oignons, la tomate, le lait de coco et les épices. Couvrir d'eau et porter à ébullition. Baisser le feu et poursuivre la cuisson pendant 25 mn.

• Répartir dans les verrines et servir sans attendre.

Quantités : pour 4 personnes

Préparation : 15 mn

Cuisson : 30 mn

Verrines aux fruits rouges

Ingrédients

125 g de mascarpone

200 g de fromage blanc

60 g de sucre en poudre

1 pêche bien mûre

100 g de fruits rouges mélangés

Recette

• Dans un saladier, mélanger le mascarpone, le fromage blanc et le sucre

• Peler la pêche et la couper en petits dés. Laver et préparer les fruits rouges et en réserver quelques uns pour la décoration.

• Verser un quart du fromage battu dans les verrines, puis ajouter une couche de fruits. Renouveler l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients en terminant par une couche de crème.

• Couvrir et placer au réfrigérateur pour la nuit.

• Décorer au moment de servir avec le reste des fruits rouges.

Quantités : pour 6 personnes

Préparation : 20 mn

Réfrigération : 1 nuit

***La Commission Communication vous souhaite
une bonne et heureuse année 2011***

Directrice de la publication : Geneviève Le Nevé - Mairie de Néron, Tél. 02 37 82 51 82

Réalisation : Commission Communication Noël Bourdillat

Création et mise en page : VIET Benoît Tél. 02 37 82 44 36, Impression : L'IMPRIMERIE Tél. 02 37 51 10 47